EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 juin 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois juin deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 juin 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Gérard BOHNER à Cyril CINEUX, Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. Jean-Christophe CERVANTES demande au nom du Groupe Communiste et Républicain –Front de Gauche une suspension de séance pour recevoir les manifestants. M. le Maire accède à cette demande et propose de recevoir une délégation de 5 à 6 personnes avec les présidents de groupe de la majorité et le président du Groupe Front de Gauche Place au Peuple. Monsieur le Maire suspend celle-ci à 18h10.
Mesdames Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Valérie BERNARD, Messieurs Jean-Luc BLANC, Abdelmajid MELLOUKI, Philippe BOHELAY, Jean-Pierre BRENAS arrivent pendant l'interruption de séance.
M. le Maire reprend la séance à 19h35 après avoir vérifié que le quorum est atteint et constate que Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Luc BLANC, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, élus du Groupe Rassemblement de la Droite et du Centre ont quitté la séance pendant l'interruption de séance (fin des pouvoirs).
M. Nicolas BONNET arrive pendant la présentation commune aux 8 premières questions (fin du pouvoir donné à Mme Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°11).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°11.

M. Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Saïd Akim BARA.
M. Florent NARANJO arrive avant le vote de la question n°16 (fin du pouvoir donné à M. Guillaume VIMONT).
Mme Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°19 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.

Rapport N° 65

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ESPACE INFO JEUNES

Depuis sa création, la Ville soutient l'Espace Info Jeunes dont la mission principale consiste à informer et assurer un centre de documentation auprès des jeunes dans tous leurs domaines d'intérêt en les accompagnant vers l'autonomie. C'est avant tout un lieu d'information sur l'emploi et la formation professionnelle

Ces missions reconnues d'intérêt général sont définies par l'État comme suit :

- Un accueil gratuit, anonyme, personnalisé et sans rendez-vous
- Une documentation thématique en libre consultation
- Une information sur place, par courrier, par téléphone ou courriel
- Des espaces et actions spécialisés : santé, droit, Europe, création d'entreprise…

A ce titre, l'Espace Info Jeunes dispose de financements en 2015, de l'État (à hauteur de 197 700 € soit 30 %), de la Région Auvergne (à hauteur de 164 300 € soit 25 %) et de Clermont Communauté dans le cadre de la Politique de la Ville (15 000 €). Particularité locale dans le paysage institutionnel national des Centres Information Jeunesse, l'Espace Info Jeunes bénéficie d'un soutien financier privé non négligeable avec la mise à disposition gracieuse de son siège par la Mutuelle EOVI (évalué à hauteur de 49 500 €) et un appui financier de 20 000 € en 2015.

En 2011, la Ville et l'Espace Info Jeunes ont signé une convention prévoyant notamment un financement de 5 000 € par an. Ce soutien financier permet à cette structure d'assurer sa mission d'intérêt général définie et garantie par l'État en qualité de Point d'Information Jeunesse (PIJ), mais également de consolider le financement de l'opération « Job d'été », conduite de longue date et avec efficacité. Sur le plan plus opérationnel, la convention prévoit des collaborations entre la Ville et l'association afin d'organiser cet événement, et relayer dans le réseau des maisons de quartiers les nombreuses offres de job d'été collectées auprès des employeurs régionaux (pour l'essentiel). En avril 2016, l'Espace Info Jeunes a organisé les journées Job d'été et a ainsi bénéficié d'un soutien logistique de la Ville (affiches, flyers, pochettes).

L'Espace Info Jeunes est actuellement dans l'attente d'une clarification par la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes de son rôle, en particulier en tant que Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) à Clermont-Ferrand.

Aussi, dans l'attente de cette clarification et afin de soutenir les actions portées par l'Espace Info Jeunes, en direction de la jeunesse et aussi dans le domaine du développement social et urbain sur les quartiers prioritaires de la Ville, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 4 000 €, afin de permettre à l'Espace Info Jeunes d'assurer sa mission notamment sur sa fonction de Point d'Information Jeunesse.

Il est donc proposé de donner une suite favorable à la demande de subvention exceptionnelle, tout en veillant à ce que le soutien logistique accordé par la Ville soit valorisé.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2016.

En conséquence, il est proposé, en accord avec votre commission, au Conseil Municipal :

- d'approuver le soutien aux actions portées par l'Espace Info Jeunes et d'accorder une subvention exceptionnelle de 4 000 € ;
- d'autoriser le versement, en temps utile de cette subvention.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 juillet 2016

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Simon POURRET